Image



Body

L’Accueil familial

L’accueil familial reçoit les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. La capacité d’accueil est de 36 enfants.

Les assistantes maternelles accueillent à leur domicile 1, 2, 3 ou 4 enfants en fonction de leur agrément. La direction est assurée par une Éducatrice de Jeunes Enfants qui effectue des visites régulières à leur domicile.

L’année qui précède la rentrée scolaire, une fois par semaine en matinée, l’enfant se retrouve avec d’autres enfants dans les locaux de la Maison de l’Enfance où une Éducatrice de Jeunes Enfants lui propose des activités d’éveil.

L’objectif principal est de préparer l’enfant à la vie en collectivité, tout en se séparant progressivement de son assistante maternelle. En cas d’absence de l’assistante maternelle, le service Petite Enfance peut proposer un accueil chez une

autre collègue ou en accueil collectif.

L’Accueil collectif

L’accueil collectif fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour les enfants âgés de 5 mois à 4 ans.

Il permet l’accueil de 42 enfants répartis dans 3 lieux de vie en fonction de leur âge, accueillis régulièrement ou ponctuellement (halte garderie).

Cet accueil prépare les enfants à la vie en collectivité tout en respectant le rythme de chacun. Chaque groupe est encadré par un binôme de professionnelles de la Petite Enfance. La direction est assurée par une Infirmière.

Pour l’accueil occasionnel, les parents peuvent réserver une place de façon ponctuelle ou régulière (journée fixe par semaine) en fonction des places disponibles.

Ces réservations se font à l’heure, en journée complète entre 9h et 17h.

Liens utiles
La maison de l'enfance
PDF

- Facebook share